



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 64374

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les préoccupations des équipes du secteur de psychiatrie infanto-juvénile de l'hôpital Sud-Francilien et les responsables des institutions du secteur médico-social. Ils estiment que la situation actuelle, dans le département de l'Essonne, est devenue intolérable : carence de réponse hospitalière pour l'enfance et l'adolescence, pour les enfants présentant des troubles de type autistique, absence d'hôpital de jour, carence d'accueil pour les polyhandicapés, absence de réponses pour les pathologies graves de la petite enfance. C'est pourquoi, face à un manque de services et de politique concertée, ils souhaitent la mise en place d'un conseil de secteur composé des personnes concernées par ces domaines. Il lui saurait gré de lui indiquer dans quelle mesure cette attente pourrait être satisfaite.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64374

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juillet 2001, page 4218